

MOSAÏQUE ROMAINE D'AIN TEMOUCHENT

(PRÈS DE SÉTIF).

A huit kilomètres Est de Sétif, sur la route qui conduit de cette ville à Constantine, est une fontaine qui sourd de terre, à l'ombre d'un bouquet de saules, entre des pierres volumineuses de forme et d'origine difficile à préciser aujourd'hui, tant elles ont été usées par les eaux et remaniées pour la captation de la source et son aménagement.

A cent mètres environ, au Sud de la fontaine, sur une pente légèrement ascendante qui mène au mamelon et au télégraphe de *Temouchent*, existent des ruines assez étendues, et dans le bouleversement desquelles on reconnaît encore, à fleur de terre, des alignements de murs rasés avec des traces de poternes et des angles de rues.

Au bas de ces ruines, et à quarante mètres environ de la source, le Génie militaire avait autorisé, en 1845, je crois, la construction d'une maison de cantinier, qui, en 1852, lors de mon séjour à Sétif, était devenue la propriété du sieur Philippon.

Au mois d'octobre de la même année, ce colon, en déblayant les ruines de son terrain, pour élargir sa cour, fut très-surpris de reconnaître, sous les décombres, une mosaïque en assez bon état de conservation, et de six mètres carrés à peu près d'étendue. En voici approximativement la composition :

Au centre, vogue un dieu marin dans une conque entourée de poissons.

Aux quatre angles, sont quatre femmes dont la coiffure accuse une certaine recherche. Des dessins de mosaïque forment un encadrement d'un assez bel effet, tout autour de ce tableau, et des médaillons angulaires en rehaussent encore l'effet.

Des traces de murs rasés, tout autour de ce grand carré en mosaïque, semblent dessiner de petits cabinets dont chacun avait sa mosaïque et qui communiquent avec un vestibule central, dont notre mosaïque était le parquet.

Au-dessous du bord septentrional, on lit très-facilement cette inscription en vers :

Invida sidereo rumpantur pectora visu,
Cedat et in nostris lingua proterva locis.
Hoc studio superamus avos gratumque renidet
Ædibus in nostris summus apex. (sic) operis. — Feliciter...

Mon court séjour à Sétif et d'autres préoccupations m'ont empêché de faire de plus amples recherches sur la découverte de ces restes, apparemment d'un bain romain. La Société historique algérienne pourrait, si elle juge que la chose en vaille la peine, écrire à ce sujet à son correspondant de Sétif.

D^r BERTHERAND.

Pendant sa tournée d'inspection dans la province de Constantine, M. Berbrugger, à son passage à Sétif, au mois d'août dernier, a vu cette mosaïque sur laquelle il fournit les renseignements suivants :

« La mosaïque romaine d'Aïn Temouchent, dont l'existence a été signalée à la Société par M. le docteur Bertherand, dans une communication datée du 13 juin 1856, a été apportée récemment à Sétif par les soins de M. le capitaine Antonin, chef du génie dans cette localité.

» Le panneau principal, au-dessous duquel se trouve l'inscription, forme aujourd'hui le sol d'une grande salle où il a été placé avec beaucoup de précautions et d'intelligence. Au centre de ce compartiment, j'ai vu la tête gigantesque à barbe et à cheveux marins décrite par notre honorable confrère. Entre les cornes dont cette tête est armée, on remarque des espèces d'antennes. De chaque côté de la tête sont des néréides montées sur des hippocampes et placées par couples, l'une au-dessus de l'autre.

» L'inscription forme trois lignes dont la première finit avec le mot *nostris* et la deuxième avec le mot *gratumque*.

» La présence de la tête cornue s'explique par l'inscription elle-même que l'on peut traduire ainsi :

« Que les cœurs envieux se brisent à cet aspect céleste ! Que chez nous la langue impudente se taise, car, dans ce travail, nous surpassons nos ancêtres ; et, dans nos édifices, le sommet le plus élevé de l'art brille agréablement. *Amen !* »

» Dans des idées superstitieuses, qui subsistent encore de nos jours, la corne, de même que les doigts d'une main ouverte, a la propriété de neutraliser l'action nuisible de l'œil d'un ennemi. J'ai souvent rencontré dans nos oasis des têtes d'animaux cornus, placées dans ce but au-dessus des portes.

» Pour justifier ma traduction de l'adverbe *felicitari*, je rappellerai que ce mot, ainsi que *explicit* et *amen*, se plaçait autrefois à la fin des textes pour indiquer qu'ils étaient terminés. Il est arrivé souvent que d'ignorants copistes les ont liés au texte même, d'où résultaient d'assez étranges contresens.

» Outre le panneau principal dont on vient de parler, la mosaïque de Temouchent avait une large bordure composée d'une série de grands médaillons qui sont conservés à la direction du Génie de Sétif. »

INSCRIPTIONS DE L'AMPHITHÉÂTRE D'EL DJEM,
ET, PLUS EXACTEMENT, DJEMM.

(Voir le premier numéro de la *Revue*, p. 46 et suivantes.)

Nous nous acquittons aujourd'hui de la promesse, faite dans notre premier numéro, d'entrer dans quelques détails sur ces curieux documents épigraphiques.

Mais disons d'abord quelque chose du magnifique monument où ils sont gravés.

L'amphithéâtre d'*El Djem* (ou *Jem*, selon la prononciation locale) est situé à environ 160 kilomètres au Sud-Sud-Est de Tunis, et à peu-près à 40 kilomètres de la côte orientale de cette Régence.

Sir Grenville Temple (1) le classe, sous le rapport de l'étendue, immédiatement après le Colysée de Rome et l'Amphithéâtre de Vêrone ; il évalue sa longueur à 429 pieds anglais (2), son plus grand diamètre à 368 pieds et sa hauteur à 96 pieds. Un voyageur français, M. de Voulx père, actuellement en Algérie, et qui l'a visité en 1830, lui attribue une circonférence de plus d'un demi-kilomètre. Il en a dessiné deux vues dont les copies se trouvent à la bibliothèque d'Alger.

Ce monument de forme ovale offre à l'extérieur quatre étages de colonnes et d'arcades, soixante à chaque étage. Les chapiteaux appartiennent à l'ordre composite, tel qu'on le voit employé sur la colonne de Dioclétien à Alexandrie, mais avec une légère différence au 2^e étage.

A chaque extrémité était une grande entrée : celle de l'Ouest a été détruite avec les arcades qui lui étaient contiguës et une portion de la construction supérieure ; il y a précisément un siècle, par Mohammed Bey, qui voulait empêcher certaines tribus arabes, alors en état de révolte, de se servir de ce monument comme d'une forteresse.

On peut consulter, pour de plus amples détails, l'ouvrage de M. Temple, à qui ceux qu'on vient de lire sont empruntés.

Nous ajouterons seulement que l'amphithéâtre s'élevait auprès de Thysdrus, ville où le proconsul Gordien fut fait empereur malgré lui, en 238 de J.-C.

(1) *Excursions in the Mediterranean*, t. 4, p. 154.

(2) Le pied anglais n'a que 30 centimètres, 47 millimètres.

Abordons maintenant l'examen des inscriptions mystérieuses gravées sur ce monument.

PREMIÈRE INSCRIPTION.

Dès que les trois inscriptions d'El Djem eurent passé sous les yeux des membres de la Société, M. Bresnier, secrétaire, fit observer que les signes qui composaient la première lui rappelaient ceux qu'il avait vus au-dessus de la Loge maçonnique, à Bône. Plusieurs de nos collègues, qui appartiennent à la franc-maçonnerie, constatèrent la justesse de cette observation ; et M. Bérard, un d'eux, voulut bien se charger d'étudier le document épigraphique n° 1.

Voici une analyse de son travail.

« Les monuments francs-maçonniques tracés en caractères du genre de ceux qui composent la première inscription d'El Djem, et qu'on appelle *l'écriture ammonienne* des anciens prêtres d'Égypte, sont assez rares. On ne trouve guère dans les annales de l'ordre qu'une ancienne pièce chiffrée du 24 juin 1535, dont les signes sont empruntés aux formes de l'équerre et du triangle. Son authenticité n'est pas prouvée. Il n'est d'ailleurs pas d'usage dans la maçonnerie d'écrire en chiffres, et cela n'est ordonné par aucun règlement.

» On ne sait, du reste, quelle date assigner à l'origine de cette écriture, ni si elle remonte à l'époque même où Numa Pompilius fondait les collèges des constructeurs (*Collegia fabrorum*).

» Jules César envoya à Carthage ceux de ces compagnons, qui étaient fixés dans la Gaule cisalpine, afin de relever de ses ruines la vieille métropole punique. Sous l'empereur Hadrien, ils furent chargés d'élever de nombreuses constructions en Afrique.

» Si, comme tout porte à le croire, ce sont des compagnons de ce collège, les francs-maçons d'alors, qui ont dirigé sous les Gordiens la construction du magnifique amphithéâtre de Thysdrus, on serait tenté de leur attribuer notre document n° 1 ; s'il ne résultait pas des explications données par M. Tissot, que la première inscription est antérieure aux deux autres, mais qu'elle ne paraît pourtant pas contemporaine du monument.

» La base de formation des lettres maçonniques est une double croix à deux branches et à deux montants, dont la décomposition fournit trois signes en haut, trois au centre et trois en bas ; au moyen de points, on double cet alphabet. Le trait vertical n'est qu'un signe séparatif des mots.

» Appliquant ces principes à notre inscription, nous y trouvons les lettres suivantes :

. p, i', o, g, i, . g, i, n. i . n
n, i, g, g, i, g . n, f, i. n, n, n

» Si l'on essaie de lire cette inscription de gauche à droite, à l'euro-péenne, il se trouve qu'elle commence par le signe séparatif, circonstance qui ne paraît nullement motivée ; il est donc probable que l'on doit lire de droite à gauche et que, par conséquent, le texte appartient à une langue sémitique. Il ne serait pas impossible, d'ailleurs, que ce texte fût arabe, car il y a eu et il y a encore ici des francs-maçons parmi les indigènes.

» Nous avons mis sous les yeux du lecteur les éléments de solution dont nous pouvions disposer, c'est-à-dire, l'alphabet maçonnique du moyen-âge chez les Français. Mais cet alphabet varie selon les temps et les nations ; et d'ailleurs on ne connaît pas celui dont les francs-maçons indigènes ont pu faire usage, ni même s'ils en ont jamais possédé un. On conçoit que, dans un pareil état de la question, nous nous abstenions de produire une interprétation qui serait nécessairement très-hasardée. Nous laissons donc à de plus habiles et mieux informés ou à de plus hardis la gloire de trouver le mot de l'énigme. »

DEUXIÈME INSCRIPTION.

Celle-ci est évidemment arabe et l'incertitude de sa lecture ne tient qu'à la grossièreté des caractères et aux impressions des balles arabes qui se confondent avec les points diacritiques.

Cependant il est possible d'y lire une formule arabe assez commune : *fait par...* Quant au nom propre, ce paraît être Ben Abd Allah Djenin, ou Djebir ou Djenber, etc.

TROISIÈME INSCRIPTION.

Il est assez facile de reconnaître que ce document épigraphique est écrit avec les signes cryptographiques (1) encore usités dans

(1) La cryptographie ou stéganographie est le nom que l'on donne au système des écritures secrètes. Cette antique invention fut ressuscitée au moyen-âge par Trithème, abbé de Spanheim, dont les alphabets occultes

ce pays parmi les Indigènes plus ou moins lettrés ; mais, à part un petit nombre d'inductions que l'on ne doit même produire que sous toutes réserves, il n'a pas été possible d'aller beaucoup au-delà de cette constatation de la nature des signes employés. Ici encore il faudra donc se borner à rendre ces signes par leurs équivalents vulgaires et abandonner à des esprits plus pénétrants l'honneur de découvrir le sens qu'on doit leur attribuer.

Nos Indigènes connaissent un double système cryptographique dont ils se servent dans leurs correspondances secrètes. Ils les désignent tous deux sous le nom d'*abadjed* (1), à cause des quatre premières lettres qui s'y présentent : *alif*, *ba*, *djim*, *dal*, et ils les distinguent l'un de l'autre en appelant le plus complet *abadjed el djezm el kebir* et l'autre *abadjed el djezm es ser'ir*.

Le grand *abadjed* contient 28 signes numératifs, c'est-à-dire autant qu'il y a de lettres dans l'alphabet arabe.

Le petit n'a que les neuf premiers signes de la numération : le chiffre 1 représente quatre lettres et chacun des huit autres trois lettres seulement. Les textes écrits d'après ce dernier système sont très-difficiles à déchiffrer pour tous autres que les correspondants qui l'emploient entre eux d'après une clef convenue. Aussi, il y a une vingtaine d'années, des lettres en chiffres, émanant d'Indigènes suspects, ayant été saisies par l'autorité française, il ne se trouva personne ici qui pût en fournir une traduction.

Cet antécédent négatif était assez décourageant. Toutefois, c'était déjà quelque chose que de pouvoir préciser les éléments graphiques et de recueillir les quelques inductions qui semblent en jaillir naturellement.

Ce document épigraphique se compose d'une ligne entière et d'un bout de ligne dont la position indique que la lecture doit se faire de droite à gauche ; d'où l'on peut déjà conclure que le texte cryptographié appartient à une langue sémitique.

On compte en tout vingt caractères dont quatre seulement à la 2^e ligne. Sauf celui qui termine la première ligne à gauche et les X fermés qu'on remarque dans cette même ligne, tous ces signes

passèrent d'abord pour des mystères diaboliques. Le nom de *chiffres* donné aussi à la cryptographie vient de ce que chez nous comme chez les Arabes les signes de la numération servaient surtout à remplacer ceux de l'écriture usuelle.

(1) Le mot *Abadjed* dans sa signification ordinaire signifie un alphabet, un abécé.

appartiennent au système de numération actuellement usité en Berbérie. Or, comme l'emploi de ce système ne date pas de beaucoup plus d'un siècle, cette circonstance fournit une limite chronologique qui ne permet pas de faire remonter au-delà du milieu du 18^e siècle l'époque où la 2^e inscription fut gravée.

Quant à l'X fermé, il figure dans l'alphabet libyque, et dans le celtibérien où on lui attribue la valeur du G. Mais on rencontre aussi dans le système de numération algérienne un caractère tout semblable à un B majuscule ainsi tourné à gauche $\mathfrak{B}$, et qui présente quelque analogie avec l'X fermé de notre inscription, lequel équivaldrait alors au numéro 5. Il se trouve employé avec cette valeur dans un manuscrit arabe de la Bibliothèque, à la page 21. Cet ouvrage qui traite de la magie est une copie de l'année 1201 de l'hégire (1786-87 de J.-C.).

Le caractère incertain qui termine la première ligne à gauche ressemble beaucoup à un ε négligemment tracé. Si c'en est un, en effet, cette lettre représenterait le nombre 70.

On a la certitude que l'inscription a été tracée d'après le système du grand *abadjed* par la présence des chiffres ponctués qui ne se trouvent pas dans le petit.

Voici maintenant, dans l'ordre européen, les signes cryptographiques de notre inscription :

d. k. l. h. a. z. h. a. l. h'. h. a. a. m. h'. 70 d. z. y. d.

Si l'endroit fruste indiqué dans la copie de M. Tissot au-dessus du premier signe est la trace d'un point, il faut traduire *m* au lieu de *d*, si on prend ce signe pour le chiffre 4 et non pour la lettre *'ain*.

On a dit que, d'après l'âge connu de certains des caractères de numération employés dans cette inscription (1), celle-ci ne peut guère remonter qu'à un siècle. Précisément, vers cette époque, c'est-à-dire de 1756 à 1759, régnait, en Tunisie, un bey du nom de Mohammed à qui la tradition attribue la grande brèche qui existe aujourd'hui dans l'amphithéâtre d'El Djem. Pour exécuter un pareil travail, il lui fallut amener beaucoup d'ouvriers munis d'instruments convenables. Ce dut être un moment favorable pour graver sur le monument, au moins les deux dernières inscriptions qu'on y

(1) Les signes V et A, pour figurer 7 et 8, ne se rencontrent pas dans les documents antérieurs au milieu du XVIII^e siècle.

remarque. Si l'on considère la difficulté d'atteindre, sans une longue échelle, à l'endroit où elles sont écrites et l'impossibilité de s'en procurer chez les rares populations qui vivent dans l'espace de désert où l'édifice s'élève, on sera tenté de croire que c'est très-probablement à ce moment que ces documents épigraphiques ont été gravés.

On remarquera que le chiffre 70 qui se trouve dans l'inscription et qui paraît être une date abrégée, 1170, par exemple, correspondrait alors à 1756-1757, les deux premières années du règne de Mohammed et celles où, eu égard aux événements de son règne, il a pu faire le travail indiqué.

Recherches sur la coopération de la Régence d'Alger

A LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE GRECQUE.

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.)

A diverses époques, la Régence d'Alger a prêté son concours maritime à la Turquie, dont elle était la vassale, peu soumise il est vrai. Lors de la guerre de l'indépendance grecque, elle envoya son contingent à la Sublime Porte; et les documents inédits dont je donne la traduction, semblent jeter quelque jour sur la part qu'elle prit à cette guerre, soit sous un point de vue militaire, soit sous tout autre rapport. On verra que son intervention annonce, — contrairement à certains préjugés européens, — une marine assez respectable.

Comme introduction, et pour faciliter l'appréciation de mes documents inédits, je rappellerai sommairement les principaux événements de cette guerre.

Le premier mouvement insurrectionnel des Grecs eut lieu en 1820, sous le règne du sultan Mahmoud II, à la suite des troubles causés par la rébellion d'Ali, ex-pacha de Janina. L'insurrection devint générale en 1821, et le 15 avril de cette année, le massacre des Grecs commença dans tout l'empire. La Turquie fit de grands armements, mais les insurgés triomphèrent dans plusieurs combats maritimes,